

Compte-rendu

Présentation du concept de la ferme urbaine au réseau Développement durable 92

Jeudi 1^{er} décembre 2016

9h00 10h30

Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Mieux produire pour mieux consommer, sensibiliser au développement durable

Madame **Florence de PAMPELONNE**, Adjointe au Maire de Meudon et responsable du réseau Développement durable 92, a remercié les Elus, les collaborateurs présents et Monsieur **Vincent LION** le Co-fondateur de Land'Act et Associé Principal ainsi que l'équipe à l'origine de la conception de ce projet qui, de son point de vue, répond aux attentes de nos populations. Puis, elle a souhaité la bienvenue à Monsieur **Jacques CHAMPION**, Adjoint au Maire et Président de Romainville Habitat qui a présenté la démarche de la commune.

Le territoire de la Seine-Saint-Denis a toujours été ancré dans l'agriculture. L'ère de l'industrialisation et l'étalement urbain, ont gommé en partie cette exploitation des terres.

La question de la précarité sociale, de la « malbouffe », le manque de lien social entre les populations ont poussé, la commune à avoir une réflexion du mieux-vivre ensemble.

Différentes actions ont déjà été mises en place sur le territoire dans un esprit de développement durable, de socialisation, par exemple, les paniers maraichers-repas ou les confitures rebelles (faites à partir de fruits abimés ou invendus).

Ce cheminement a permis d'entrevoir la nécessité de réintroduire une agriculture adaptée à l'environnement urbain. Cet espace de respiration s'intégrerait également dans une perspective économique.

Il existe bien entendu des jardins partagés en région parisienne, des jardins sur les toits pour favoriser la réinsertion des prisonniers à New-York ou des initiatives innovantes au Canada mais ce concept est unique. C'est une réflexion également sur le circuit de la distribution.

Il est bien entendu que la rentabilité économique et la répercussion sur les contribuables pour ce projet a été un aspect particulièrement étudié.

C'est donc des partenariats privés qui ont été privilégiés en créant une fondation pour récolter des fonds, à hauteur de 4 millions d'euros.

La rentabilité et l'équilibre économique devrait être atteinte d'ici 5 à 6 ans. Le loyer pour l'exploitant sera assujéti au chiffre d'affaires. Une partie de la production sera destinée aux habitants et une autre aux restaurateurs partenaires.

La présence des concepteurs a donné une vision détaillée de l'évolution du projet. Cette structure de 500m² et d'une hauteur de 28 m² est conçue pour que tous les espaces soient optimisés à leur maximum, chacun ayant leur spécificité. Le sous-sol

est destiné à la technique et à la transformation, le rez-de-chaussée a vocation de recevoir le public et est à but pédagogique, les étages sont réservés à l'exploitation maraichère. Les extérieurs accueilleront également un verger, des potagers et il sera proposé aux usagers des produits locaux et des services.

Afin de garder cette idée d'optimisation, les agronomes ont travaillé sur une forme de « production bio-intensive » en bacs composés de déchets urbains : marc de café, déchets verts, copeaux de bois... Sur ce bâtiment, 1400m² de culture pourront être exploités.

La partie thermique a été pensée en fonction des saisons. L'été, la ventilation naturelle se fera par des toits ouvrants et des écrans thermiques, l'hiver, l'isolation par le double vitrage permettra d'éviter toutes pertes de chaleur. Une réflexion est également en cours sur la récupération de la chaleur émise dans la journée (naturellement et par la présence du public) pour la diffuser la nuit afin de garder une température constante raisonnable. L'eau de pluie sera également conservée et réutilisée dans sa totalité.

La réalisation de ce projet devrait avoir lieu courant 2017. Chacun des partenaires s'est particulièrement investi et a souhaité innover en utilisant tous les outils les plus performants dans le domaine du développement durable.

Madame **Florence de PAMPELONNE** a félicité les intervenants pour cette présentation qui ouvrent de nombreuses perspectives dans ce domaine et souhaite qu'un projet de ce type puisse voir le jour sur une des villes du département des Hauts-de-Seine. Elle souhaite que les élus du réseau puissent être invités à l'inauguration de la ferme urbaine de Romainville. M. Champion est d'accord.

Elle laisse la parole à Madame **Marie-Odile GRANDCHAMP**, Adjointe au Maire de Chaville, qui tenait à intervenir sur deux événements nationaux :

- **la Fête de la Nature** du 17 au 21 mai prochains 2017.

C'est une initiative de France Nature Environnement et qui a comme relais de communication Natureparif.

L'édition 2017 porte sur « les super-pouvoirs de la nature ». Les communes intéressées peuvent organiser des manifestations ou des visites sur leur territoire, autour de cette thématique.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site internet : www.fetedelanature.com

- **la Fête des mares, 1^{ère} semaine de juin 2017**

Cette 2^{ème} édition organisée au niveau national par la Société Nationale de Protection de la Nature, est l'occasion d'organiser ou de participer à une sortie-visite autour d'une mare et de son peuplement. Il s'agit de sensibiliser le grand public à ce milieu naturel.

Site internet: www.snnpn.com/spip.php?rubrique234 ou www.zones-humides.eaufrance.fr/f%C3%A0te-des-mares .

Madame **Florence de PAMPELONNE** a remercié l'ensemble des participants pour ces nombreux échanges constructifs et a clôturé cette réunion.